



27/06/2022 / Clôturé depuis 1481 jours

Informations générales

Date de parution 11/05/2018	Date de clôture 07/06/2018
Localisation 70 avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-seine Département : Hauts-de-Seine (92)	Secteur d'activité Démolition

Acheteur public

Ville de Neuilly-sur-Seine

Adresse : 96 avenue Achille Peretti, 92522 Neuilly-sur-seine

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Aménagement d'une tribune télescopique mécanisée, rénovation du sol et prestations d'entretien associées dans la salle polyvalente du Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine

Cautionnement

Avance et retenue de garantie dans les conditions prévues au marché.

Financement

Financement sur le budget communal de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Paiement direct - Prix mixtes (prix global et forfaitaire et prix unitaires) - Prix fermes actualisables (travaux) - Prix révisables (maintenance) - Acomptes mensuels (travaux) - Périodicité des paiements fixée au marché (maintenance).

Forme Juridique

Aucune forme juridique n'est exigée. Néanmoins, en cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, en application de l'article 45-III du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Situation Juridique

Le présent marché s'inscrit dans la démarche spécifique du dispositif 'Marché public simplifié' (MPS) concernant la présentation des candidatures (les conditions sont précisées dans le Règlement de la consultation et le cahier des charges). Ce dispositif permet de réduire les pièces à fournir au titre de la candidature en renseignant son numéro de Siret. Si le candidat envoie une réponse électronique sans expérimenter le formulaire MPS, il devra fournir le formulaire 'Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants-DC1', dans sa version mise à jour, disponible à

l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> Le candidat pourra également produire ces informations sur tout autre document. Il n'est pas obligé de dater le DC1 ou la même information sur tout autre document, tout comme les candidats répondant avec le dispositif MPS. Le candidat devra fournir tout document attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, daté et signé, le cas échéant. Précision : si le candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché.

Caractéristiques

Les travaux portent sur la fabrication et la mise en oeuvre d'une tribune télescopique mécanisée de 300 places environ destinée à la salle polyvalente du Théâtre des Sablons ; sur la rénovation du revêtement de sol de la salle polyvalente précitée ; sur les prestations d'entretien de l'équipement et du revêtement précités. Ils donneront lieu à des marchés qui seront traités à prix mixtes, à savoir pour partie à prix forfaitaires, avec des tranches optionnelles pour le lot 2, et pour partie à prix unitaires (sur bons de commande) conformément à l'article 78 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Conditions économiques et financières

Le formulaire 'Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement-DC2' dans sa version mise à jour, disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>, comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants (le candidat pourra également produire ces informations sur tout autre document contenant les mêmes informations) :- déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Les entreprises nouvellement créées sont invitées à produire les références professionnelles ou les diplômes de leurs responsables, ainsi que tous les documents pouvant justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il doit les mentionner dans son formulaire DC2 (rubrique E) et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux qui sont exigés de lui pour justifier de ses capacités, ainsi qu'un engagement écrit de chacun d'eux justifiant qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution des prestations.

Conditions techniques

Seront à produire :- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; - certificat de qualification professionnelle établi par des organismes indépendants.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour Ville de Neuilly-sur-Seine	Marchés ouverts dans l'activité Démolition
--	---

Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.

Aucun autre marché ouvert pour cette activité.